



LAZARD
FRÈRES GESTION

Politique d'engagement

Politique d'engagement

SOMMAIRE

| 1 |

Objectifs & approche

| 2 |

Engagement individuel

| 6 |

Engagement collaboratif

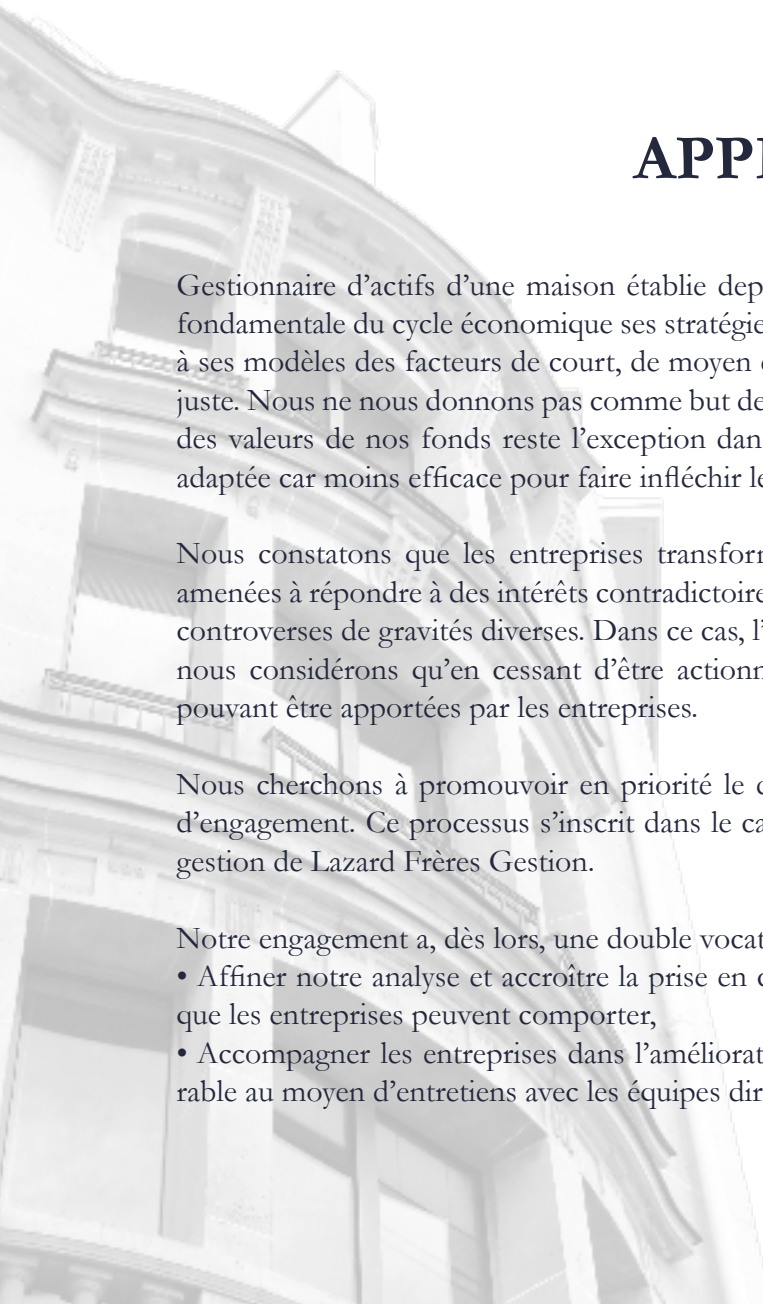




OBJECTIFS

Lazard Frères Gestion a la conviction que la prise en compte de facteurs de long terme par les entreprises est indispensable à la pérennité de leur performance économique. Parmi ces facteurs, les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) font l'objet d'une attention particulière de notre part de même que les questions de long terme qui intéressent et affectent l'ensemble des « parties prenantes » (actionnaires, employés, fournisseurs et consommateurs) de ces entreprises.

Il est donc important pour Lazard Frères Gestion d'inciter les entreprises à intégrer les enjeux ESG dans leur modèle de développement. Le moyen d'atteindre cet objectif est d'exercer nos droits de vote conformément aux intérêts de nos clients et de nous engager auprès des sociétés dans lesquelles nous investissons.



APPROCHE

Gestionnaire d'actifs d'une maison établie depuis 170 ans, Lazard Frères Gestion fonde sur l'analyse fondamentale du cycle économique ses stratégies d'investissement. L'ensemble des gestionnaires intègre à ses modèles des facteurs de court, de moyen et de long terme afin de valoriser les entreprises au plus juste. Nous ne nous donnons pas comme but de condamner une entreprise sur ses pratiques : l'exclusion des valeurs de nos fonds reste l'exception dans la mesure où elle constitue souvent une réponse peu adaptée car moins efficace pour faire infléchir les pratiques des entreprises.

Nous constatons que les entreprises transforment durablement leur environnement et sont parfois amenées à répondre à des intérêts contradictoires. Dans ce contexte, elles peuvent être confrontées à des controverses de gravités diverses. Dans ce cas, l'exclusion ne s'applique qu'aux cas extrêmes. Par ailleurs nous considérons qu'en cessant d'être actionnaire, nous aurions moins d'influence sur les réponses pouvant être apportées par les entreprises.

Nous cherchons à promouvoir en priorité le dialogue avec les entreprises, au travers d'un processus d'engagement. Ce processus s'inscrit dans le cadre plus large de l'intégration des critères ESG dans la gestion de Lazard Frères Gestion.

Notre engagement a, dès lors, une double vocation :

- Affiner notre analyse et accroître la prise en compte, par le prisme ESG, des risques et opportunités que les entreprises peuvent comporter,
- Accompagner les entreprises dans l'amélioration continue de leurs politiques de développement durable au moyen d'entretiens avec les équipes dirigeantes.

ENGAGEMENT INDIVIDUEL

1.1.

Identification des enjeux par analyse interne

Chez Lazard Frères Gestion, l'analyse ESG est intégrée à l'analyse financière par les équipes de gestion dédiées. Chaque analyste-gérant est, en effet, responsable de l'analyse financière et ESG de ses secteurs d'attribution. Cette approche repose sur la conviction que les analyses financières et ESG se complètent mutuellement pour l'examen des fondamentaux d'une entreprise. Les critères ESG sont considérés comme des indicateurs précis des risques mais aussi d'opportunités au sein des secteurs et valeurs suivies. La prise en compte des enjeux ESG dans les décisions d'investissement s'effectue de manière pragmatique en fonction du type d'actif et de la stratégie d'investissement.

Pour procéder à l'analyse financière et extra-financière et évaluer l'exposition au risque de leurs investissements, les analystes-gérants sont amenés à utiliser les outils et ressources suivants :

- Les états financiers, déclarations obligatoires, communiqués de presse des entreprises,
- Les plateformes d'information, dont Bloomberg et Factset,
- Les conférences et événements spécifiques,
- La recherche sell-side,
- Les rapports de sociétés de conseil en vote, dont Institutional Shareholder Services, Inc. (« ISS »),
- Des données d'agences de recherche, dont Vigeo et Trucost.

Partenariats



Recherche et Analyse ESG
Evaluation de la Transition énergétique
Suivi des controverses



Mesure la performance ESG des petites et moyennes entreprises



Données Carbone
▪ Fournisseur de données nécessaires au calcul de l'empreinte Carbone



Politique de vote
▪ Outils d'aide à la décision permettant d'identifier plus rapidement les résolutions qui pourraient poser problème



Exclusions normatives
▪ Recense et alerte sur les entreprises impliquées dans la fabrication ou le commerce de mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions.



Données température
▪ Fournisseur de données nécessaires au calcul de la température

ENGAGEMENT INDIVIDUEL

1.2.

Une stratégie adaptée à la structure du capital

Lazard Frères Gestion considère qu'une bonne performance économique est l'un des déterminants les plus importants de la création de valeur sur le long terme. Nos processus d'analyse et d'investissement visent à anticiper la croissance et la performance financière des entreprises. Toutefois, nous avons conscience que les investisseurs minoritaires n'exercent pas le contrôle sur la stratégie, l'allocation et la structure du capital des entreprises. Les décisions les plus importantes sont prises par les dirigeants et, en dernier ressort, par le conseil d'administration, élu de manière périodique par l'assemblée des actionnaires au sein de laquelle Lazard Frères Gestion n'a qu'une influence limitée.

Notre approche cherche ainsi à comprendre la stratégie de la direction avant même d'investir et à identifier les risques au préalable. Une attention particulière est portée aux changements qui pourraient affecter les structures de gouvernance (composition du Conseil d'administration, droits de vote, droits de pré-emption) et de rémunération incitative. L'objectif vise à identifier si les intérêts des dirigeants sont alignés avec ceux de nos clients.

1.3.

Politique d'exclusion

Lazard Frères Gestion se conforme aux réglementations aujourd'hui en vigueur en France. Ainsi, nous excluons tout investissement dans les entreprises impliquées dans la fabrication ou le commerce des mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions en conformité avec les conventions d'Ottawa et d'Oslo. Pour assurer ce suivi, nous avons noué un partenariat avec l'agence ISS-Ethix.

Au-delà du respect des réglementations en vigueur en France (loi n°2010-819 du 20 juillet 2010 tendant à l'élimination des armes à sous-munitions et la loi n° 2343-2 du 8 juillet 1998 tendant à l'élimination des mines anti-personnel), nous pouvons également appliquer des politiques d'exclusion sur mesure (secteurs sur le tabac, l'armement, l'alcool...), lorsque nos clients nous en font la demande.

Dans le cadre du fonds Lazard Equity SRI, notre équipe de gestion a mis en place un filtre ESG exigeant, excluant les entreprises dont le score ESG ne remplit pas les conditions portant sur six piliers différents.

ENGAGEMENT INDIVIDUEL

1.4.

Le dialogue actionnarial avec les entreprises

Selon nous, l'engagement actionnarial n'est pas synonyme d'activisme. Il est défini de manière constructive par une démarche volontaire auprès de certaines entreprises afin qu'elles s'engagent à améliorer leurs pratiques ESG. Il reste aujourd'hui un acte d'engagement individuel.

Nous préférons également agir de manière indépendante sur les sujets que nous avons identifiés plutôt que de participer à des actions publiques au sein de groupes de pression car ce sont des pratiques qui ne correspondent pas à notre culture d'entreprise. En effet, nous sommes persuadés que nos actions d'engagement sont plus efficaces lorsqu'elles sont partagées directement avec le management des entreprises.

Lazard Frères Gestion cherche à engager un dialogue avec l'ensemble des entreprises présentes dans ses portefeuilles. Les échanges sur les sujets ESG se réalisent par divers moyens, allant des contacts téléphoniques, aux réunions en face à face, ou encore par courrier électronique et de visites sur site. Nos analystes-gérants actions rencontrent régulièrement le management des entreprises.

Les rendez-vous entre nos analystes-gérants et le management des entreprises font systématiquement l'objet de compte-rendus rédigés. Ils sont classés par nom et par date dans une base de données accessible à toutes les équipes de gestion (base Anafi Minutes). Un focus spécifique à l'ESG consigne les informations extra-financières qui semblent pertinentes à l'analyste-gérant.

1.5.

Le dialogue non actionnarial avec les entreprises

L'équipe Taux met en place progressivement des échanges avec les émetteurs, principalement par message électronique, au sujet de leur notation ESG, communiquée par nos prestataires de notation. La priorité est donnée aux notes ESG relativement plus « faibles » des portefeuilles obligataires.

Notre démarche est double :

- Echanger avec les entreprises afin d'améliorer leurs pratiques ESG ;
- Sensibiliser les émetteurs sur la prise en compte de leur notation ESG dans la décision d'investissement.

ENGAGEMENT INDIVIDUEL

1.6.

Le dialogue avec les régulateurs

Lazard Frères Gestion engage un dialogue avec les pouvoirs publics pour partager son approche de l'investissement et comprendre au mieux les évolutions normatives et réglementaires qui affectent le secteur de la gestion d'actifs.

Cela peut se traduire par la réponse à des enquêtes et sondages, qui émanent, par exemple, de l'AMF, ou des rencontres et échanges avec des conseillers ministériels sur les sujets d'investissement responsable et les questions d'ESG.

1.7.

Politique de vote

Lazard Frères Gestion est avant tout attentive à la performance financière des entreprises dans lesquelles elle investit. Cette performance ne peut être soutenable que dans une vision de long terme, associée à une gouvernance exemplaire de la société et à une forte responsabilité sociétale et environnementale. C'est dans ce cadre d'analyse que Lazard Frères Gestion joue son rôle d'actionnaire au travers de l'exercice de ses droits de vote en complément du dialogue actionnarial.

Nous nous y engageons en faveur d'une bonne gouvernance et prêtons attention aux enjeux sociaux et environnementaux dans les résolutions proposées.

Un rapport dédié à l'exercice des droits de vote est disponible via le lien : http://www.lazardfreresgestion.fr/FR/ESG-ISR_102.html



ENGAGEMENT COLLABORATIF

2.1.

Coalition d'actionnaires

L'engagement collaboratif de Lazard Frères Gestion est une forme d'engagement conjoint qui associe plusieurs investisseurs. Il s'agit de groupes d'investisseurs qui travaillent ensemble en dehors de tout réseau formel ou autre organisation.

Ces actions collaboratives se font uniquement à l'initiative de la société de gestion. Sur ce type d'actions, Lazard Frères Gestion a pris le parti d'agir uniquement en tant que leader et cherche à fédérer l'ensemble des autres investisseurs.

Nous avons ainsi un exemple d'action concertée lors d'une assemblée générale en Allemagne où notre analyste-gérant s'est rendu sur place et a organisé une coalition d'actionnaires minoritaires pour préserver leurs intérêts face à des tentatives de prise de contrôle hostiles.

Cette action concertée avec d'autres actionnaires a permis de s'opposer à une résolution déposée par un actionnaire ayant récemment acquis 15% des voix et proposant la nomination de nouveaux administrateurs au conseil de surveillance. Grâce à cette collaboration, la résolution a été rejetée avec succès.

2.2.

Engagements de place, enquêtes et groupes de travail

Lazard Frères Gestion s'engage ponctuellement dans un dialogue avec différents organismes comme, par exemple, l'AFG. Ce dialogue peut prendre la forme d'une participation à des groupes de travail ou la communication de données sur des enjeux d'investissement socialement responsable ou d'ESG.

2.3.

La signature des PRI

Signatory of:



Lazard Frères Gestion a décidé en 2014 de signer les Principes pour l'Investissement Responsable (Principles for Responsible Investment) des Nations-Unies.

L'initiative PRI, qui vise à mieux intégrer les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) aux décisions d'investissement, réunit 1 800 signataires gestionnaires de 70 000 milliards de dollars d'actifs dans plus de 50 pays.

ENGAGEMENT COLLABORATIF

2.4.

Adhésion au CDP



Lazard Frères Gestion a décidé début 2020 de devenir signataire du CDP. Le CDP, anciennement appelée « Carbon Disclosure Project », encourage les entreprises, les investisseurs et les villes à développer une culture de la transparence afin de construire une économie plus durable en mesurant leur impact sur le climat, sur l'utilisation des ressources en eau et sur les forêts.

Cette organisation internationale à but non lucratif détient la base de données mondiale la plus importante sur la performance environnementale des entreprises et des collectivités locales et son questionnaire sert de référence en matière de reporting carbone.

2.5.

Soutien à la TCFD



Depuis 2020, Lazard Frères Gestion compte parmi les « TCFD Supporters ». La TCFD (Taskforce on Climate-related Financial Disclosures) est un groupe de travail mis en place fin 2015 par le Conseil de stabilité financière du G20 (FSB).

Cette instance a pour vocation d'identifier les informations utiles aux investisseurs pour estimer les risques et opportunités liés au changement climatique. Présidée par Michael Bloomberg, elle d'actifs, fonds de pension, grandes entreprises, cabinets comptables et de conseil et agences de notation. Elle promeut activement la publication d'informations sur les risques financiers liés au climat et au changement climatique afin que les investisseurs, emprunteurs, assureurs et actionnaires puissent prendre des décisions avec un maximum de données à leur disposition et agit pour aider les entreprises à évaluer les risques qui découlent de leurs activités et sensibiliser le grand public à ces questions.

www.lazardfreresgestion.fr
www.lazardfreresgestion-tribune.fr



PARIS LYON BORDEAUX NANTES BRUXELLES

Document rédigé le 10 Juin 2020.

Les informations disponibles dans ce document sont susceptibles d'évoluer dans le temps.

Lazard Frères Gestion : SAS au capital de 14 487 500 €, enregistrée au RCS de Paris sous le numéro SIRET 352 213 599.
Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 04 000068.

Crédits Photos : Getty Images, Shutterstock.